

Procès-verbal
Assemblée constitutive de
l'Association de quartier Croisettes – Tuileries et environs (ACTE)

Let's Go Fitness, chemin des Croisettes 9 à Epalinges, 31.10.2015

Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue
2. Présentation du projet et des objectifs de l'association
3. Présentation et adoption des statuts
4. Election des membres du Comité
5. Election de l'Organe de contrôle
6. Fixation du montant de la cotisation annuelle
7. Divers

1. Accueil et bienvenue

Stéphane Ballaman, Président de séance, ouvre l'assemblée constitutive à 14h10 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes. Il poursuit en nommant et en remerciant les personnes impliquées dans le groupe de préparation.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Horacio Herrera est nommé scrutateur et Tanko Aïcha Ladi est nommée secrétaire de séance.

2. Présentation du projet et des objectifs de l'association

Yves Delacrétaz présente brièvement l'historique du projet et quelques exemples d'activités que la future association pourrait porter.

L'idée de créer une association de quartier est apparue au cours de la démarche participative pour l'aménagement du chemin des Croisettes. Le clou de la fête de quartier de 2014 était la présentation des résultats de la dite démarche. Les participants ont constaté que plusieurs idées relevaient de la vie de quartier en général et sortaient en conséquence du cadre de cette démarche. Un groupe s'est alors constitué dans le but de réfléchir à la réalisation de ces idées, de défendre les intérêts des habitants du quartier et de préparer la constitution d'une association.

3. Présentation et adoption des statuts

Bernard Krattinger présente les statuts élaborés par le groupe de préparation. Ils sont discutés article par article.

Un intervenant demande si les commerces, tels que les pharmacies et les boulangeries, sont concernés par l'association de quartier. Bernard Krattinger répond que les commerces peuvent interpeller l'association pour proposer des projets qui seront examinés par le Comité. L'intervenant propose par conséquent d'ajouter à l'art. 2 une indication concernant les commerces de proximité.

Une intervenante demande si un mineur peut être membre de l'association. Stéphane Ballaman lui répond par la positive, avec l'accord de ses parents.

Après examen, les statuts de l'association sont adoptés par les membres présents à l'unanimité avec la modification suivante :

- article 2 : la dernière phrase « représenter et défendre les intérêts du quartier en matière d'aménagement et d'urbanisme » est modifiée en « représenter et défendre les intérêts du quartier en matière d'aménagement, d'urbanisme et de commerces de proximité »

4. Election des membres du Comité

Stéphane Ballaman procède à l'élection du Comité. Il présente brièvement les 9 candidats qui se sont proposés :

- Tanko Aïcha Ladi
- Jean-Philippe Cavin
- Yves Delacrétaç
- Stanislav Fakan
- Robert Fardel
- Horacio Herrera
- Bernard Krattinger, qui se présente comme Trésorier
- Eberhard Pertz
- Stéphane Ballaman, qui se présente comme Président

Le Comité est élu à l'unanimité.

Gallo Maria propose sa candidature pour être membre du Comité et renforcer ainsi la présence féminine au sein du groupe. Elle est élue à l'unanimité et par applaudissement de l'assemblée.

5. Election de l'Organe de contrôle

Stéphane Ballaman propose Nathalie Mezenen et Vincent Morel comme vérificateurs des comptes et Jitka Thérèse Fakan comme vérificatrice des comptes suppléante.

Ils sont élus à l'unanimité.

6. Fixation du montant de la cotisation annuelle

Stéphane Ballaman présente à l'assemblée la proposition du groupe de préparation de fixer la cotisation individuelle à CHF 20.00 et la cotisation de couple à CHF 30.00 par année. L'assemblée discute de ces montants qui sont jugés relativement bas par une partie des membres.

Après quelques échanges, ces montants sont finalement adoptés à l'unanimité.

7. Divers

Différents sujets font l'objet d'échanges entre les participants.

Stéphane Ballaman remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation et les invite à prendre part à la verrée qui se trouve à l'extérieur afin de poursuivre les échanges. L'assemblée est levée à 15h19.

Le Président

La Secrétaire

Stéphane Ballaman

Tanko Aïcha Ladi